

Quilfistre, Bertrand de, seigneur de Quilfistre (Petit-Quilfistre), en Saint-Molf (« non comparans à » la montre des 15 et 16 mai 1534)

Armes. D'argent à trois fasces de sable.

Les Quilfistre sont une ancienne famille implantée dans le pays guérandais comme en attesterait la présence d'une seigneurie éponyme en la paroisse de Saint-Molf. Ce toponyme est d'ailleurs doublé d'un hydronyme avec le « grant estier de Quilfistre ». Au Moyen Âge, cet étier sépare les juridictions de Nantes et de Guérande (Arch. dép. Vienne, 3 H 1/782, acte du 19 octobre 1543 cité un acte pour le 5 août 1483). Il se suit de Quilfistre à Merquel et est enjambé par un pont à Pont-d'Arm en Assérac (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 1481, 31 juillet 1480).

Deux seigneuries de Quilfistre doivent être distinguées. Celle du Petit-Quilfistre est en possession des Quilfistre et celle du Grand-Quilfistre aux mains des Rosmadec puis des Malestroit : Louis de Malestroit, seigneur de Pontcallec en héritant de sa mère Marie de Rosmadec, décédée le 8 octobre 1508 (*ibid.*, B 1441, 3 mai 1509, minu présenté par Jean de seigneur de Landal).

Les liens entre les deux seigneuries de Quilfistre sont à préciser. Selon les minus et aveux conservés, le Petit-Quilfistre est tenu à foi, hommage et rachat du seigneur du Grand-Quilfistre (*ibid.*, B 1481, 31 juillet 1480, et 31 mai 1509 ; et encore ROSMORDUC, *op. cit.*, t. 1, p. 484). Ainsi le Petit-Quilfistre est-il issu d'un démembrement, intervenu à une date inconnue, d'une seigneurie originelle de Quilfistre regroupant ces deux ensembles qui sont issus d'un démembrement de la baronnie de La Roche-Bernard (voir Grand-Quilfistre).

Les Quilfistre occupent une place insigne dans la paroisse de Saint-Molf : le 5 février 1679, lors de la réformation colbertienne, les paroissiens déclarent à propos de l'église paroissiale, ne savoir « sy le roi est seigneur fondateur », mais ils « ont ouï dire que le seigneur de la chastelainye de Quilfistre en prétend les prééminences » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1506, f° 849-850^{bis}).

Dans les déclarations relatives au Petit-Quilfistre, les Quilfistre sont qualifiés de seigneur de Trémoar (« Trémohar », Tremehouarnn », « Tremouharn », « Tremouart »). Cette seigneurie est située en Berric, dans l'actuel département du Morbihan, et le manoir de Trémohar est leur lieu de résidence ordinaire comme l'indiquent diverses réformations et montres (LAIGUE, *La noblesse...*, , p. 84-87, pour qui suit sauf indication contraire) :

- en 1427, dans une réformation de la noblesse est mentionné le « manoir et hebergement de Tremehouarn Tremohar] entier appartenant à Jehan dou Quifiste ouquel il demoure et y a métairie entienne exempte ».
- en 1448, dans une enquête sur les exempts de fouage est enregistré « Jehan du Quilfistre sieur de Tremoulhoarn ».
- le 8 septembre 1464, lors d'une montre est cité Jean de Quilfistre ; absent, il est excusé au motif qu'il est alors capitaine d'Ancenis (ci-dessous) ; son revenu noble est estimé à 200 livres (revenus que l'on retrouve indiqués ensuite en 1477 et 1481).
- le 21 avril 1477, lors d'une autre montre, Jean de Quilfistre est représenté par son fils qui est ainsi équipé : « homme d'armes à III chevaux, un cousteilleur à brigandine, sallade, espée, dague, voulge, page et lance », toutefois il reçoit une « injonction de mener le cousteilleur en archier ».
- l'injonction est suivie d'effet puisqu'en 1479, Jean de Quilfistre, représenté par son fils Jean, comparait « en homme d'armes, à trois chevaux, un archer en brigandine, salade et à gorgette, page et lance » (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 483).
- en 1481, Jean de Quilfistre est encore représenté par Jean son fils « homme d'armes à III chevaux, Jean Danielo archier, coustilleur, page et lance ».
- en 1493, Jean de Quilfistre est toujours représenté par son fils Jean ; « homme d'armes à quatre chevaux, avec page, archer et lance » (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. 1, p. 484) ;
- 22 janvier 1514 (n.st.), dans une réformation est recensé le manoir de Trémoar « ancien appartenancé de métairie appartenant à Bertran de Quilfistre, seigneur dudit lieu et y faire sa demourance »; et s'y ajoute « le manoir de Bray ancien appartenancé de métairie aud. Quifistre sr de Tremoharn ». Il est cité également François de Quilfistre, écuyer en possession du manoir et métairie de Kerverhet et d'un « tenement » appelé Kerrio.
- en 1536, le manoir de Tremohar et le lieu de Bray sont en possession de Bertrand de Quilfistre.

Dans le pays guérandais, à la fin du XIV^e siècle, se rencontre Olivier de Quilfistre. Marié à Jeanne de Grazennet, ils ont un fils Jean (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1481 ; *ibid.*, 47 J 2 ; *ibid.*, 59 J 5). Olivier a également été l'époux de Jeanne Le Baron, et de ce couple est issue Jeanne, « sœur germaine de Jean » (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 482-483).

Olivier de Quilfistre décède le 10 juin 1400. Le 8 mai 1401, un minu de rachat est présenté par son fils Jean pour ce qui est tenu de la seigneurie du Grand-Quilfistre elle-même tombée en rachat à la mort de Riou de Rosmadec d'où la présence de cette déclaration dans les archives ducales. Le montant du rachat est estimé à 9 livres, le douaire de la veuve, Jeanne de Grazenec étant réservé (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1481 ; *ibid.*, 47 J 2 ; *ibid.*, 59 J 5 ; mention, *ibid.*, B 1521, f° 856).

Jean de Quilfistre épouse Marie Josso, dame du Plessis.

Jeanne, la sœur « germaine » épouse Jean de Lestez. Dans le contrat de mariage conclu le 11 août 1418, elle reçoit de son frère 25 livres de rente sur ses droits successoraux (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 482).

C'est sans doute le fils de Jean portant le même prénom qui épouse Simone Guillemot, fille de « nobles gens » Jean Guillemot, seigneur de Kerguenou, et d'Aliette de Camezon, le contrat est signé le 31 août 1443 (*Id.*, *ibid.*, t. I, p. 481). Le 5 mars 1462, il est mentionné à propos d'une pièce de terre située à Saint-Molf dont il conteste la possession à « messire » Yves du Guiriec et Alain Gilet (Arch. dép. Loire-Atlantique., B 2, f° 21). Le 11 octobre 1470, qualifié de « noble escuyer », il est fait échange avec Jean du Guiriec, « paroeissien » de Saint-Molf de 10 œillets contre l'« herbergement » que tenait Jean du Guiriec dans cette paroisse (Arch. dép. Morbihan, 1 J 502). Le 16 juin 1472, Guillaume et Jean de Quilfistre sont institués capitaines d'Ancenis « pour résider en ladite place et vacquer à sa deffense ». (MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 239). Jean est encore cité le 22 octobre 1478, date à laquelle il déclare (au moins, le document est en partie peu lisible) tenir du duc à foi, hommage et rachat en la paroisse de Saint-Molf, 19 journaux de terre, 5 hommées de pré, 4 livres 15 sous 9 deniers, 1 boisseau d'avoine et 1 truellée d'avoine 1 chapon blanc de rente (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1481). Il figure, de même que Sevestre (Silvestre, Sylvestre) de Quilfistre (ci-dessous), dans le minu présenté le 30 juillet 1480, la suite du décès de Riou de Rosmadec (*ibid.*, B 1481). Le 27 octobre 1489, sauvegarde-lui est donnée (*ibid.*, B 12, f° 15).

De Jean de Quilfistre et de Simone Guillemot sont issus : deux fils, Jean, François, et une fille Martine.

Jean de Quilfistre, le père, disparaît vers 1498 (il rédige à cette date son testament), ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 476-486, ici p. 484).

Jean de Quilfistre, le fils, est nommé secrétaire le 3 août 1492 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 51, f° 1) par Charles VIII mais son nom ne figure plus dans la liste du personnel

en 1498 (*ibid.*, B 116, f° 49). Il est vraisemblable qu'il a dû sa nomination à l'appui de Jean IV de Rieux (LE PAGE, *Finances...*, p.597 et 600). Jean de Quilfistre épouse Marie de Kerisec. Trois enfants au moins sont nés de cette union : Jean, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, Bertrand, sieur de Trémohart, marié à Hélène de Camarec ; Bertranne, mariée Mathurin de Gourvinec puis Olivier de Kermeno.

Jean de Quilfistre, le fils, a également une sœur « germaine », Françoise. Elle épouse Jean Mahault, de cette union naît un ils Charles (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 476-486).

Marie épouse Pierre de Kerpunce, seigneur du « Menesguen » (Manéguen) – à qui Jean, son père, promet de constituer une rente annuelle de 10 livres – de cette union naît un fils, Henri de « Kerpunse ».

Quant à François, en 1498, son père, Jean de Quilfistre, par son testament, institue au profit de son fils puîné, une juveigneurie dont le revenu devait être de 40 livres de rente (*ID.*, *ibid.*, t. I, p. 484). En 1505, il est présent à la montre du maréchal de Rieux (MORICE, *op. cit.*, col. 988). François de Quilfistre, seigneur de Trébiquet, épouse Vincente de Bavalan, et ensemble, le 27 mai 1513, ils font une donation (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 481). François de Quilfistre gravite dans l'entourage du sire de Rieux ; le 1^{er} septembre 1513, il le représente aux états de Vannes où, est-il précisé, il peut « faire aussi pour lui, comme si present y eut été » (*ID.*, *ibid.*, t. I, p.481). Cette confiance lui vaut celle de Guy de Laval, « gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Bretagne », aussi François est-il à plusieurs reprises commissaire des montres du ban et de l'arrière-ban de l'évêché de Vannes : le 28 février 1522 (n. st.), en mars et juillet 1523, et encore le 26 avril 1528 (*ID.*, *ibid.*, t. I, p.481-484).

Revenons à Jean – fils de Jean et le frère aîné de François. Il épouse Marie de Guerizec. Ils ont deux fils, Guy et Bertrand, et une fille, Jeanne.

Guy est homme d'Église, et à ce titre il renonce à ses droits au profit de son frère cadet Bertrand. Il est peut-être à identifier à Guyon mentionné comme chanoine de la collégiale Saint-Aubin de Guérande, qui, le 7 août 1506, obtient un « placet afin de mettre à exécution des lettres de séquestre » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 16, 91 v°). Il est sans doute aussi chanoine de la collégiale de Vannes, où l'abbé Luco recense un Guy de Quilfistre à partir de 1509 (LUCO, « Organisation de l'ancien personnel ecclésiastique du diocèse », *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1874, p. 206). En 1510, Guy de Quilfistre est en procès contre Maître Jean Desclinaion (?) (BnF, ms. fr. 22318, p. 175). Le 25 mars 1525 (n. st.), qualifié de chanoine de la cathédrale de Nantes et de la collégiale Notre-Dame de Nantes et

recteur de Saint-Nazaire, il arrente, en la paroisse Saint-Donatien de Nantes, une maison et des terres à Jacques Ligodière « mestre joueur d'espée » (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 218). Guy de Quilfistre, seigneur de Kerleau et chanoine de Vannes, est cité le 26 juillet 1531 (*ibid.*, B 33, f° 13, évocation à Ploërmel). Il est également prieur commendataire et recteur d'Arzon, fonctions pour lesquelles il est en procès avec les paroissiens les 26 juillet 1532 (*ibid.*, B 34, f° 148 v°, 26 juin 1533 (*ibid.*, B 35, f° 151 v°) et le 27 juin 1534 (*ibid.*, B 36, f° 95 v°). Scholastique de Vannes, il décède en décembre 1537 (LUCO, art. cité, p. 206).

Jeanne de Quilfistre se marie avec Jaques de Bavalan. Cette union « redouble » l'alliance entre les deux familles déjà conclue par le mariage entre François de Quilfistre et Vincente de Bavalan.

Bertrand de Quilfistre, seigneur de « Trémolhoran », est cité le 3 mai 1509 dans le minu présenté pour le Grand-Quilfistre à la suite du décès de Riou de Rosmadec ainsi que Sevestre de Quilfistre (*ibid.*, B 1481). Le 17 février 1513 (n.st.), il acquiert avec son oncle François, une rente de 2 livres 5 sous sur une maison située à Muzillac (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p.481).

Bertrand règle des questions de succession. Le 16 janvier 1518 (n. st.), il solde une dette en lien avec la dot de Martine, sa tante : les 10 livres promises ayant cessé d'être payées, aussi Henri de Kerpunce, sieur du Menesguen, ses parents étant décédés, réclame les arrérages et un nouveau partage (*ID.*, *ibid.*, t. I, p. 481). Le 20 juin 1519, un accord de « partage noble et avantageux » est trouvé entre Bertrand et Jeanne, sa sœur, au sujet de la succession des père et mère, Jean de Quilfistre et Marie du Guerizec (*ID.*, *ibid.*, t. I, p. 480). En avril 1527, un autre accord est passé entre Bertrand de Quilfistre et Charles Mahault, fils de Jean Mahaut et de Françoise de Quilfistre, tante « germaine » de Bertrand. Cet accord accorde « un supplement de partage noble et avantageux » à Charles sur la succession de Jean de Quilfistre et de Simone Guillemot, « au noble comme au noble, au partable comme au partable » (*ID.*, *ibid.*, t. I, p. 480). Autre procédure, celle dans laquelle sont impliqués, le 13 mars 1532 (n.st.) et les jours suivants, Bertrand de Quilfistre et « venerable et discret M^e », Guy de Quilfistre, « afin de voir dire que led. Gui de Quifiste lui cederait, comme fils aîné, heritier principal et noble dud. Jean de Quifistre et de lad. de Guerizec, ses pere et mere, certains heritages aud. Bertrand » (*ID.*, *ibid.*, t. I, p. 479). Lors de la montre des 15 et 16 mai 1534, Bertrand de Quilfistre est enregistré parmi les « non comparans » à la montre (transcription, f° 11 v° et site « Archives remarquables »).

Le 5 octobre 1538 est cité encore Bertrand de Quilfistre dans une procédure qui l'oppose à Jacques de Talhouët devant les juges de Vannes (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 38, f° 153), Bertrand épouse Hélène de Camarec (Kermarec). Du couple sont issus deux fils, Jean et Simon, et une fille, Berteanne.

Jean de Quilfistre, l'aîné, est ecclésiastique : abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys, il renonce à ses droits en faveur de son frère Simon de Quilfistre qui épouse Jeanne de La Vallée (ROSMORDUC, *op. cit.*, t. I, p. 479).

Bertranne de Quilfistre épouse Mathurin de Gourvinec, seigneur du Bézit. Selon le contrat de mariage en date du 19 juillet 1535, elle reçoit, pour dot, 100 livres de rente au titre de ses droits successoraux, 200 écus, « outre acoutree comme une fille de bonne maison » ; le mariage reçoit l'accord de Louis de Malestroit, seigneur de Beaumont, des seigneurs de Pinieuc, de la Grandville, de Talhouet, de Keraveon, de Breignac, de Kerfilli et « plusieurs autres leurs parens ». Devenue veuve, elle se remarie le 13 avril 1554 avec Olivier de Kermeno, sieur de Keralio (*ID. ibid.*, t. I, p. 480).

Autres Quilfistre. Sevestre est possessionné à Elven. Lors de la montre de l'évêché de Vannes du 21 avril 1477, il comparaît « 2 chevaux, jusarmier en brigandine, salade, épée, dague, voulgé » et son revenu est de 120 livres (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 187. Lors de celle du 4 septembre 1481, Sevestre, dont le revenu est apprécié à 160 livres, est représenté par son fils Nicolas (*ID., ibid.*, p. 194). Lors de réformation de 1536, la seigneurie de Kerleau appartient à maître Guy de Quilfistre (*ID., ibid.*, p. 195).

Alain GALLICE



Saint-Molf, château de Quilfistre, carte postale ancienne

GALLICE Alain, « Quilfistre, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024